

L'art actuel est composé de différents mondes régis par des règles, des modes organisationnels, des réseaux de diffusion et des marchés différents que l'artiste doit connaître et comprendre pour valoriser et diffuser son travail efficacement, solliciter les partenaires susceptibles de soutenir sa démarche et sa création. Il·elle doit mener une veille active et constructive afin de développer et entretenir son réseau professionnel qui lui permettra de réaliser ses projets et d'émerger.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée: 3 jours (21 heures)

DATES

Du 25 au 27 novembre 2025

HORAIRES

9h30-13h /14h-17h30

EFFECTIFS

6 personnes

LIEU DE LA FORMATION

Lieu-Commun
23/25 rue d'Armagnac - 31500 Toulouse

TARIF / STAGIAIRE

840€

DÉLAI & MODALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION

Possibilité de prise en charge par votre OPCO (l'Afdas pour les artistes auteur·ices). Pour toute demande de prise en charge, **contactez-nous au moins 1 mois avant le début de la formation.**

Pour les financements individuels, une réduction de 50% pourra être appliquée (Attention nombre de place limité, contactez-nous pour plus de renseignements).

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux artistes auteur·ices des arts visuels

PRÉREQUIS

- Avoir une activité avérée dans le champ des arts visuels et la développer dans un cadre professionnel
- Fournir son dossier d'artiste ou le cas échéant des visuels d'œuvres, un CV et un texte présentant sa démarche artistique 15 jours avant la formation.

ACCESIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap peuvent nous contacter pour plus de renseignements.

Nous nous appuyons sur notre réseau de partenaires spécialisés pour trouver des compensations pédagogiques et des moyens humains et/ou techniques pour orienter les demandeurs vers les interlocuteurs les plus appropriés à leurs situations.

Plan 9 s'inscrit dans la sécurisation des parcours de formation pour les personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE

- Analyser sa démarche artistique et se positionner pour mieux cibler les diffuseurs potentiels
- Optimiser ses recherches et mettre en place des outils adaptés à une prospection efficace
- Constituer et entretenir un réseau professionnel
- Démarcher des diffuseurs ou comment « se vendre »

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne apports théoriques, accompagnement individuel et échanges d'expériences.

Remise d'un mémo, création d'outils de veille et de gestion de fichiers contacts.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- A l'issue de la formation, le stagiaire aura identifié plusieurs diffuseurs potentiels et mis en place une stratégie de diffusion
- Questionnaires pré test et post test en lien avec la thématique de la formation
- Un certificat de réalisation sanctionne la formation et précise le résultat de l'évaluation des acquis.

PROFIL DE LA FORMATRICE

MADELEINE FILIPPI, commissaire et critique d'art

Diplômée d'un Master en Histoire de l'Art et en Ingénierie culturelle de la Sorbonne, Madeleine Filippi est depuis 2011 commissaire d'exposition et critique d'art indépendante.

Elle oriente ses recherches autour des axes : Archive(s) -Mémoire(s) – Langage(s), au sein d'institutions culturelles publiques et privées (Beirut Art Fair, Colombo Art Biennale, Frac champagne Ardenne, Musée National de la Maison Bonaparte etc.).

Après avoir été co-rédactrice en chef de la Revue Diapo, spécialisée dans la performance, elle a été directrice à la galerie Vanessa Quang (Paris, France). Puis, nommée responsable des collections de plusieurs collectionneurs privés, ainsi que de la Fondation Zinsou (Cotonou, Bénin).

Depuis 2018, elle initie plusieurs projets autour du médium vidéo comme artéfact de notre société contemporaine (Saison France - Roumanie 2019, Frans Krajcberg Foundation etc.)

Elle contribue aujourd'hui à différents magazines et catalogues d'expositions sur la scène émergente et le marché de l'art. Elle enseigne également à l'université de Corse le marché de l'art et continue de collaborer avec Altaïr Think Tank pour la valorisation de la culture, des médias et du numérique.

Madeleine Filippi est membre du conseil d'administration de C-E-A (Association Française des commissaires d'exposition) et de l'AICA France (Association Internationale des Critiques d'Arts).